"On a l'avenir du pays entre nos mains"

Publication : samedi 22 septembre 2012 13:41

La République du Centre, 22 septembre 2012

POLITIQUE ■ Valérie Corre, seule députée socialiste du Loiret, fait part de ses aspirations de rentrée

« On a l'avenir du pays entre nos mains »

Élue en juin dernier sur la sixième circonscription, l'ex-lionnaise détaille la manière dont elle envisage désormais son rôle à l'Assemblée nationale.

INTERVIEW

Anne-Marie Cousineau
anne-marie.cousineau@centrefrance.com

■ ***Comment abordez-vous cette rentrée ?*** On va commencer à pouvoir agir directement. J'ai participé aux premières réunions d'élaboration de nouvelles lois. Grâce à nous, les emplois d'avenir professeurs seront accessibles dès la 2e année de licence.

■ ***S'il devait y avoir une loi à votre nom, sur quoi porterait-elle ?*** Ce n'est pas une loi en particulier, mais je serai fière si, dans 5 ans, la vie des Français était meilleure. C'est changer le quotidien des femmes, mettre en place un tarif progressif de l'énergie, etc. Toutes les lois sur l'emploi me paraissent essentielles.

■ ***Qui(s) rapport(s) comptez-vous défendre ?*** Les premiers mois, j'avais envie de n'improviser. Je n'avais pas conscience qu'il fallait candidater avant l'été pour être rapporteur. Je le serai en tout cas pour une loi de ma commission.

■ ***Vous sentez-vous investie d'une mission ?*** Il ne faut pas exagérer. Je sens une responsabilité vis-à-vis des Français. On sait que, dans les 5 ans, on a l'avenir du pays entre nos mains. Il faut le faire sérieusement, avec beaucoup d'humilité, sans se laisser impressionner.

■ ***Par qui êtes-vous impressionnée ?*** Ce n'est pas par qui. Des personnalités imposent le respect, mais on n'a pas en rapport-là, et les ministres ne cherchent pas à en imposer. L'on peut être impressionné les premières fois quand l'on s'assoit dans l'hémicycle et que l'on se dit "C'est là que se fait la loi". Mais, quand on travaille, on est dans des sous-sols éclairés à la lampe électrique…

■ ***… Il paraît que vous avez un beau bureau.*** Ce sont les hasards de la répartition. Il est au 3e étage et donne sur la cour. C'est une belle vue mais, côté pratique, je n'ai pas de lit-couchette !

■ ***Maintenant que vous y êtes, trouvez-vous que l'Assemblée nationale pourrait faire des économies ?*** Le gaspillage n'existe pas tant que cela. On ne va pas supprimer les dorures parce qu'on est de gauche.

■ ***Vous êtes depuis longtemps contre le cumul des mandats. Encore plus que jamais aujourd'hui ?*** Le mandat unique du parlementaire me semble essentiel si l'on veut travailler correctement à l'Assemblée nationale. L'organisation du temps est faite pour que le député soit plus souvent sur son territoire qu'à l'AN. Ce n'est pas raisonnable. Il faut travailler non sur 2,5 à 3 jours sur Paris, mais sur 4 ou 5.

■ ***Au risque de se couper du territoire ?*** Quand un député est élu d'une ville, il a des réunions, des préparations et privilégie ce territoire. Ce n'est pas bien. Moi, je veux être présente sur tout le territoire de la 6e. Et j'ai aussi envie de conserver une vie personnelle, sociale, familiale.

« On garde notre liberté de parole »

■ ***Vous faites partie des 75 députés ayant réclamé « le plus vite possible », à l'heure de Manuel Valls, le droit de vote pour les étrangers. Est-ce à dire que vous n'hésiterez pas à vous opposer au gouvernement ?*** Comme député, on garde notre liberté de parole. On débat, et la discipline de groupe (la règle majoritaire) s'applique. Il n'y a rien qui me hérisse dans la feuille de route de François Hollande. Je n'ai pas de raison d'être en difficulté. Il faut être capable de relancer le débat et de rappeler les engagements quand on sent qu'ils pourraient partir aux oubliettes. Le rôle du parlementaire, ce n'est pas d'être un godillot, c'est d'être force de propositions. ■

ORLÉANS. Un bureau où mars rue, une table où mois dernier Valérie Corre a installé son bureau rue Croix-de-Malte.

■ « La grande force de la gauche »

La « grande force de la gauche », selon Valérie Corre, est « d'aborder sans tabou les sujets sociétaux, de faire évoluer les lois pour les mettre en adéquation avec la société et d'avoir le courage d'aller contre le sentiment majoritaire – qui ne correspond d'ailleurs pas toujours à la réalité ». Elle considère les étrangers « comme des citoyens français à partir du moment où ils travaillent et payent des impôts. Manuel Walls a raison de dire que la problématique, c'est l'intégration. Pour moi, ce vote des étrangers, c'est un facteur d'intégration. Je le souhaite aussi vite que possible, car c'est une mesure forte pour les résidents concernés et pour leurs enfants dans leur rapport à la citoyenneté ».

EN BREF

Bio express

Députée sur la 6e, Valérie Corre, 45 ans, a adhéré au PS en 1987. Elle a toujours vécu. Cette ancienne dirigeante du Crous (œuvre universitaire) est membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation à l'Assemblée nationale.

Une permanence

Sa permanence est située au 17 ter, rue Croix-de-Malte à Orléans. Une sorte de rue de Solférino locale puisque le sénateur Jean-Pierre Sueur y a aussi ses bureaux. La députée organise aussi des permanences décentralisées deux fois par mois. Contact : 02.38.78.09.55. contact@valeriecorre.fr

Son équipe

Nicolas Chorvalet, élu PS de Jargeau, est son attaché parlementaire et lui apporte sa vision d'élu municipal. Marion Gauthé, non socialiste, ancienne chargée de communication au Crous, est collaboratrice parlementaire. Laure Badi, une Allemande, est attachée parlementaire à mi-temps sur Paris. « Dans n'importe quel ministère, il faut travailler au parlementaire. Pour moi, ce vote des étrangers, c'est un facteur d'intégration. Je le souhaite aussi vite que possible, car c'est une mesure forte pour les résidents concernés et pour leurs enfants dans leur rapport à la citoyenneté ». Juste le dépeche.

.

Phoca PDF